

*COMPTE RENDU FS de CSA
Hauts-De-France
du 17/06/2024*

Sommaire interactif

[Intrusions dans la DI de Lille](#)

[Bilan de la médecine du travail](#)

[Problèmes relatifs aux gilets pare-balles](#)

[Présentation du DUERP et PAP 2024](#)

[Service IDS](#)



Douanes

Intrusions dans la DI de Lille

Depuis le 28 mai 2024, une série d'intrusions a été signalée dans le bâtiment de la Direction Interrégionale (D.I) de Lille. Le directeur interrégional a immédiatement pris des mesures :

- Fermeture du 2 ème volet au sein du garage qui n'est pas commun avec la résidence voisine.
- Alerte du CODT avec une demande de vigilance accrue lors de l'inspection des vidéosurveillances.
- Transmission de consignes aux agents du site, notamment de bien vérifier que la porte de garage se referme complètement pour éviter toute intrusion.
- Information du CODT en cas de stationnement le soir ou le weekend dans le garage administratif.
- Dépôt de plainte par l'administration contre les individus concernés.

Espérons que ce sera assez dissuasif pour la sécurité des agents !



Bilan de la médecine du travail

Pour les cinq départements des Hauts-de-France, huit lieux de consultations sont implantés, totalisant sept médecins et deux infirmières.

À l'issue des consultations médicales, le médecin du travail interroge les agents sur leur ressenti au sein de leur service. L'administration souhaite analyser ces retours en les interprétant par lieu d'implantation, afin de prévenir tout problème au sein des unités. Les agents sont donc invités à répondre au questionnaire.

Une généralisation de la FP gestes et postures pourrait palier à l'augmentation des troubles musculo-squelettique dû à la généralisation de Télétravail.

Des accidents lors des séances TPCI ont été déplorés, et l'administration en a pris acte. Il est demandé aux moniteurs TPCI d'adapter les séances et les exercices en fonction de l'état physique des agents pour éviter tout risque de blessure.

L'ensemble des OS a une fois de plus souligné l'importance de rétablir des heures de sport régulières pour les agents de la surveillance afin de les préparer au mieux à leurs missions.



COMPTE RENDU FS de CSA

Hauts-De-France

du 17/06/2024

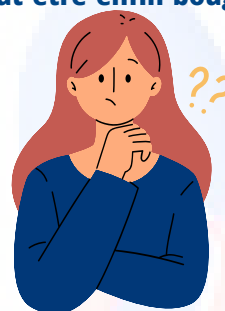
Problèmes relatifs aux gilets pare-balles

Les problèmes concernant les gilets pare-balles féminins n'ont toujours pas été résolus dans leur intégralité, suscitant un mécontentement général de l'ensemble des OS. Un grand nombre d'agents féminins ne dispose toujours pas de nouveaux gilets pare-balles, et ceux déjà fournis ne sont, pour la plupart, pas adaptés à la morphologie féminine.

L'UNSA trouve scandaleux que l'administration ne mette pas en œuvre les moyens nécessaires pour fournir un matériel confortable et adéquat à ses personnels.

De son côté, l'administration se plaint de l'absence de retours des personnels concernés. L'UNSA et la CGT ont répondu que les remontées sont régulièrement effectuées via les représentants du personnel lors des instances comme celle-ci.

Le directeur interrégional souhaite lancer une enquête auprès des personnels féminins à ce sujet. Mesdames, nous vous invitons à répondre scrupuleusement et sincèrement à ce questionnaire s'il voit le jour. Cela fera peut être enfin bouger les choses!



Service IDS

Il a été précisé, lors de cette instance, que les mesures actuellement mises en œuvre avaient déjà été proposées en 2021 lors d'une réunion entre DG COM, le directeur interrégional en poste à ce moment et les agents. Malheureusement, DG COM avait répondu que la mise en place d'un menu vocal téléphonique visant à dissuader les usagers d'appeler pour les colis bloqués était impossible à installer faute de "moyen technique". Depuis, aucune mesure technique nouvelle n'a été ajoutée, mais un cabinet d'audit externe a expertisé IDS et cette solution est désormais miraculeusement faisable. Dommage que les agents n'aient pas été écoutés il y a 3 ans, cela aurait fait gagner du temps et de l'argent à l'administration.

L'UNSA ne souhaite pas pour autant critiquer cette avancée malgré ce petit détail et souligne que la situation téléphonique à IDS s'est nettement améliorée même s'il faut poursuivre les efforts en ce sens.

Nous tenons toutefois à remercier le directeur interrégional actuellement en poste, qui a pris le problème à bras le corps dès lors que l'UNSA l'a alerté sur ce sujet lors de sa première instance après son installation dans les Hauts-de-France.

Présentation DUERP et PAP 2024

L'administration n'a pas apporté de modifications concernant les retours des agents et tient à respecter leurs demandes et signalements. Ces derniers ont été entendus, et le directeur indique que les démarches peuvent prendre du temps, mais que ce délai n'incombe pas toujours à l'administration.

Le logiciel Prev Action a été présenté aux OS et semble faciliter les démarches. Les chefs de services ont tous été formés afin de pouvoir remplir correctement le fichier.

L'UNSA souhaite que l'administration n'élude aucun problème remonté, notamment concernant les risques psychosociaux, très largement représentés. Selon l'UNSA, des mesures rapides doivent être mises en place pour répondre à une attente croissante des agents sur ces thèmes.